



AMOPA
Section départementale
des Pyrénées Orientales

Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

Réf : A.G. 2020 / 2020-10-25

Objet : convocation à l'Assemblée Générale
distancielle 2020.

Le bureau exécutif de l'AMOPA 66, désigné par le
Président sortant de la section AMOPA des P.O.
à
Mesdames et Messieurs les Adhérents et sympathisants
Section des Pyrénées-Orientales

Perpignan, le 10 novembre 2020

Chers adhérentes et adhérents,

L'année 2020 nous a réservé bien des surprises avec le développement de la pandémie qui a mis en péril une grande partie de l'humanité, a détruit des fondements de l'économie, a modifié profondément les rapports sociaux et continue de menacer l'ensemble de nos adhérents constitué comme une population à risques.

Depuis le mois de mars, nous avons dû modifier la plus grande partie de nos projets tout en manifestant notre dynamisme continu. Le rapport d'activités préparé par Henri Capell l'illustre bien.

Lors de l'AG de 2018 qui élut un bureau pour 4 années, le président, Robert Lopez avait exprimé son intention de laisser la place à un successeur en 2020.

La persistance des contraintes sanitaires a empêché pendant plusieurs mois la tenue de l'AG prévue le samedi 4 avril dernier à Tautavel.

Au cours du mois de septembre, un bureau restreint à 7 présents volontaires/20 s'est réuni (effectif théorique) qui a choisi de programmer une AG. Les absents ont été consultés au début de cette semaine, il s'est dégagé une orientation pour cette année 2020 vers une assemblée générale par correspondance postale.

Un appel de candidatures pour le bureau est donc fait sur lesquelles il faudra que chacun se prononce.

Ce courrier, est accompagné en pièces jointes :

- Le rapport moral du président,
- Le rapport d'activités 2019 & projets pour 2020, un diaporama disponible sur www.amopa66.fr
- Le rapport financier 2019, accompagné du quitus du commissaire aux comptes.
- Le bulletin de vote des différents points de l'assemblée générale pour vous permettre, de vous prononcer sur les résolutions proposées que vous pourrez **compléter et envoyer par voie postale, avant le vendredi 20 novembre 2020 à l'adresse :**

Secrétariat AMOPA 66 - Vote AG 2020
Dany Laurent
1, rue Delattre de Tassigny – 66330 Cabestany

IMPORTANT : afin de préserver la confidentialité de votre vote, nous vous demandons d'insérer votre bulletin dans une enveloppe blanche sans aucune mention, elle-même insérée dans une enveloppe correctement affranchie libellée à l'adresse ci-dessus, avec vos nom, prénom, adresse et signature au verso.

Le dépouillement permettra :

- D'approuver les comptes de l'année 2019,
- De donner le quitus entier et sans réserve au Trésorier départemental, M. Bernard Laresche et au Président départemental, Robert Lopez pour l'exercice 2019.
- De valider l'élection des candidats pour le(s) poste(s) vacant(s) du bureau :

Le bureau actuel de l'AMOPA 66, est constitué de six membres : Un président, M. Robert Lopez, un vice-président, M. Jean Alsina, un trésorier, M. Bernard Laresche, un trésorier-adjoint, M. André Julien, une secrétaire, Mme Dany Laurent ; un secrétaire-adjoint, M. Henri Capell.

Le bureau étendu comporte actuellement 16 membres présents à 90% à toutes les réunions de bureau préparatoires pour la réalisation des actions ont permis par leur engagement de faire connaître et reconnaître notre section au niveau départemental, régional et national.

Nous sommes prêts à accueillir toutes les personnes décorées des Palmes académiques ou sympathisantes pour nous aider à mettre en œuvre les actions à venir.

Nous espérons que vous serez nombreux à manifester votre participation virtuelle.

À tous, nous souhaitons une bonne santé et vous prions de croire en notre cordiale fidélité aux valeurs que nous avons essayé de promouvoir tout au long des 8 années écoulées.

Le **bureau exécutif** de l'AMOPA 66 désigné par le président..
(Jean Alsina ; Henri Capell ; André Julien ; Bernard Laresche ; Dany Laurent)

A.M.O.P.A 66 – D.S.D.E.N. des P.O. – 45, avenue Jean Giraudoux – B.P.71080 – 66103 Perpignan Cedex

Courriel secrétariat : secretariat@amopa66fr – Site Internet : www.amopa66.fr

RAPPORT D'ACTIVITES DE L'AMOPA 66 EN 2019

- **L'assemblée générale 2019** s'est tenue le samedi 18 mai au Mas des Arcades de Perpignan à laquelle M. Philippe Chopin, Préfet des Pyrénées-Orientales nous a fait l'honneur de nous rendre visite, ce qui nous a permis de lui présenter la section et ses nombreuses activités.

- **La Cérémonie de remise des Palmes Académiques**, pour les nominations et promotions de janvier et de juillet 2019 s'est déroulée le samedi 30 novembre 2019 à 9h00 à l'amphithéâtre Percier de l'Université de Perpignan Via Domitia en présence d'une nombreuse assistance, plus de 200 personnes. Y ont été décorés 12 chevaliers, 4 Officiers et 2 commandeurs

- **D'autres remises de médailles** se sont tenues, l'une le 14 juin à la Préfecture des P.O., l'autre a eu lieu le mardi 25 juin dans les locaux de l'Institut d'Administration des Entreprises de l'Université de Perpignan - Via Domitia.

- **Des sorties culturelles** ont pu être réalisées :
 - ✓ La matinée de jardinage le mardi 5 février à Millas animée par notre ami Roger Gély.
 - ✓ « Sur les pas du Maréchal Joffre » à Rivesaltes le Vendredi 12 avril.
 - ✓ Un voyage d'une journée le mardi 26 mars à Barcelone pour la Visite du « Palau de la música » et du Palau Guëll.
 - ✓ Sortie Théâtre à Vinça le samedi 13 avril où compagnie « Les tréteaux errants » de Peyriac de mer dirigée par notre ami André Dussart qui nous a présenté une adaptation de « Volpone » du dramaturge Ben Jonson.

- **Organisation et remise des prix des concours nationaux de l'AMOPA « Plaisir d'écrire »**
 - ✓ Au **école André Cavallé de Sorède** le vendredi 28 mai, où outre les diplômes départementaux attribués aux participants, nous avons pu remettre à un élève de CM1 un premier accessit national.
 - ✓ A l'**école Simon Boussiron** de Perpignan le vendredi 28 mai où des diplômes et récompenses ont été remis aux élèves.
 - ✓ Au **collège Jean Amade de Céret** le jeudi 20 juin pour féliciter une jeune élève de 4ème, Thalia Norgiolini qui a concouru dans le cadre du concours national de l'AMOPA, « Prix Maupassant de la jeune nouvelle ».
 - ✓ A l'**école Jules Verne de Torreilles** dans la classe de CM2 de M. Eric Beauvoir pour remettre une récompense pour les travaux pionniers réalisés avec ses élèves dans l'illustration de l'Algorithmique.
 - ✓ Le **concours national « Plaisir de dire » 2020** a été lancé en 2019, la pandémie a arrêté l'élan des 5 établissements qui avaient souhaiter y participer.

- L'AMOPA 66 a soutenu les travaux de notre collègue David Peytavi avec les élèves de la section des métiers du nettoyage et de l'entretien du lycée Joan Miró de Perpignan, qui ont participé au **concours national « Imagin'Action 2019 »**, organisé par l'AMOPA et l'AFDET, pour lequel le lycée a reçu un prix national de 500,00€ qui a été remis début 2020 au lycée par Mme Marie-Hélène Reynaud, vice-présidente de l'AMOPA.

- **En partenariat avec le Centre de Mémoire de Perpignan**, des membres de l'AMOPA 66 ont activement participé à la création d'un « Jeu de parcours mémoriel » à destination des nombreuses classes d'élèves qui rendent visite au musée du C.D.M. Les parcours concernant la guerre de 14-18 et celle de 39-45 ont été terminés et édités, ceux concernant la « Naissance de la République » et la « Citoyenneté et l'Europe » ont été mis en œuvre.

- Le **site Internet de l'AMOPA 66** a été mis à jour régulièrement par notre collègue Henri Capell à l'adresse www.amopa66.fr

- Le **bulletin annuel n°6 « Reflets de l'AMOPA 66 »** a été réalisé à 350 exemplaires et envoyé aux adhérents, aux institutions et aux établissements scolaires du département.

Vous trouverez en détail et avec des photographies les échos des actions qui ont pu être déjà réalisées dans le courant de l'année 2020 sur le site Internet de l'association à l'adresse www.amopa66.fr